

Bibliographie

Dr GOBERT. — **Introduction à la Palethnologie tunisienne**, in *Cahiers d'Archéologie tunisienne* (nouvelle série, 2^e cahier), 1914, 52 pages (pp. 125-172), 37 figures.

C'est toujours avec plaisir que je lis les productions du Docteur Gobert parce qu'elles ont une forme originale et témoignent d'un grand sens critique. Celle que je vais analyser aujourd'hui est la plus importante que ce chercheur si perspicace ait publiée : elle résume très nettement ses vues sur la préhistoire du Moghreb oriental.

Après quelques mots de préface, le Docteur Gobert consacre le chapitre I^{er} au Paléolithique inférieur.

Il expose tout d'abord les conditions de gisement de l'outillage paléolithique qui, dans le sud tunisien, n'est nulle part accompagné d'une faune ; puis il s'étend assez longuement sur les petits sphéroïdes qu'il avait d'abord appelés « balles » auquel il substitue maintenant le qualificatif de « boules à arêtes ourlées » que l'on trouve un peu partout mais qui sont surtout très communes dans le sud de la Tunisie. Pour notre palethnologue, ces pierres sont des fossiles très caractéristiques et fournissent un repère stratigraphique excellent.

Leur origine ? Elle est due à l'éclatement des rognons de silex éocène par le feu.

Sont-ils de facture humaine ? « il n'y a pas de faits qui permettent de solutionner cette question ». Mais ce qui est incontestable, c'est que l'homme a quelquefois utilisé ces boules à arêtes ourlées (fig. 4). J'en ai également recueilli qui ont été taillées : on peut les voir au Musée des antiquités d'Alger.

Le chapitre II est consacré au paléolithique moyen. L'auteur déclare nettement que « d'une industrie moustérienne pure je n'ai retrouvé dans le sud tunisien que des indices discutables » (p. 12). Je pense, cependant, que le passage du chelléo-acheuléen au paléolithique supérieur a bien dû suivre le processus ordinaire ; car les outils de style moustérien sont nombreux dans le sud tunisien pour être accidentels.

Le Docteur Gobert consacre un long chapitre, le III^e, au paléolithique supérieur ou archéolithique. Il adopte mon appellation de Gétulien de préférence au Capsien de M. de Morgan que cet auteur a trop généralisé, et d'une façon générale, les autres termes de ma classification.

Le gétulien est apparenté morphologiquement à l'auri-gnacien dont il possède deux instruments que l'on trouve constamment ensemble : 1^o la lame à tranchant abattu ; 2^o le burin latéral.

A ces deux outils sont associées des petites lames à dos retailé et des petits silex géométriques : trapèzes, triangles, segments. Ces petits silex « quelle que soit leur variété, sont donc le même instrument et leur signification est la même ».

Dans le gétulien, il y a : 1^o un facies ancien, à gros instruments et à microlithes rares (Aïn Kerma, Aïn Sennès) ; 2^o un facies moyen, à instrumentation très riche, à microlithes nombreux (bîr Khanfous) ; 3^o un facies supérieur où les microlithes dominant absolument (Aïn Aachena) : c'est l'intergétulonéolithique (nom très long et peu euphonique) qui relie le gétulien au néolithique saharien « dans le premier cas, les débris d'équidés sont nombreux, dans le second, rares ; dans le troisième absents ».

L'outillage est donc maintenant bien connu, à la fois par le mémoire de MM. Boudy, Capitan et de Morgan et les publications du Docteur Gobert dont le travail que nous analysons synthétise les connaissances acquises.

L'outillage gétulien comporte encore des grattoirs, et, à ce propos, l'auteur fait remarquer qu'il n'a jamais rencontré le grattoir caréné si spécial à l'aurignacien, des disques grossiers, des lames retouchées, des lames à encoches, des nucléi, et, en dehors du silex, de grosses aiguilles d'os poli, sans chas, des molettes de grès, des galets plats usés sur le champ, des objets d'ornements : coquilles percées et des perles discoïdes en test d'œuf d'autruche.

Les œufs d'autruche dont l'extrémité supérieure était percée, servaient de vases allant au feu ; ils étaient décorés de dessins gravés au trait ou au point.

Une seule fois, l'auteur a trouvé un sphéroïde calcaire perforé.

La faune des campements gétuliens comprend des espèces encore vivantes sur place : (mouflon, gazelle, alcélaphe, porc épic, lièvre, etc.), un zèbre, un rhinocéros, et le grand bœuf : « c'est une faune de steppe haute et sèche qui dénote que les changements de climat survenus au cours des temps quaternaires dans l'Afrique mineure, ont eu beaucoup moins d'amplitude et d'importance qu'en Europe. La faune des mollusques terrestres est absolument identique à la faune moderne » (p. 19).

Le chapitre V est consacré à l'intergétulonéolithique : « L'intergétulonéolithique (je préférerais le terme de pré-saharien, ou tout autre, beaucoup plus court) est un gétulien évolué où la lame à tranchant abattu est devenue rare et le burin absolument exceptionnel ; c'est quelque chose comme un azilien barbaresque : l'outillage est composé surtout de microlithes, trapèzes, triangles, petites lames à dos souvent munies d'une soie et enfin lames à encoches multiples bilatérales produisant des étranglements. Ce dernier type apparaît déjà dans quelques campements gétuliens proprement dits (bîr Khanfous) et persiste encore dans les outillages néolithiques » (p. 19, 20).

Cette civilisation a été rencontrée à Aïn Aâchena, à la

base du dépôt de l'abri de Redeyeff et au sommet du djebel Sendès.

De bonnes figures nous font connaître cette intéressante phase de transition.

La faune est plus restreinte que dans les gisements plus anciens. Le grand bœuf s'y rencontre encore mais on ne trouve plus d'équidés.

Les squelettes de l'abri du Redeyeff appartenaient à des négroïdes de petite taille : 1 m. 52 à 1 m. 58.

Le néolithique est subdivisé en deux époques distinguées par les lettres A et B. La première réunit le Maurétanien et le Saharien, tandis que la seconde « de tradition moustérienne » est exactement mon néolithique décadent ou berbère.

Le fait le plus remarquable des recherches du Docteur Gobert, est l'observation du passage, sur place, du gétulien supérieur au néolithique maurétanien ou saharien « on peut suivre, à travers les longues étapes du gétulien, de l'intergétulonéolithique et du néolithique lybique comme le fil d'une tradition qui lie ces différentes civilisations l'une à l'autre. »

Le néolithique de l'abri de Redeyeff contient les mêmes types que celui des cavernes oranaises mais bien plus évolués ; ils sont, sous ce rapport, plus comparables aux silex du grand Erg. Cette industrie est maintenant assez bien connue pour qu'il ne soit pas nécessaire de trop insister. La seule et importante différence que je dois mettre en lumière est l'existence des gravures sur les œufs d'autruche alors que rien de pareil n'a encore été constaté dans les cavernes de l'Oranie.

En résumé, « l'outillage néolithique de l'abri de Redeyeff, que nous venons de passer en revue, constitue un trait d'union entre les innombrables trouvailles de surface du Sahara et l'industrie de quelques grottes algériennes, le maurétanien de P. Pallary » (p. 31).

Nous arrivons maintenant au chapitre VII consacré au néolithique B ou de tradition moustérienne.

L'auteur me reproche d'abord le terme de néolithique berbère : il aurait mieux valu, dit-il, dire : barbaresque. Je crois plutôt que « berbésèque » serait encore meilleur. Mais il préfère celui de moghrébin que j'ai proposé aussi.

Un second reproche, c'est que je ne tiens pas compte des deux faits suivants, sur lesquels le Docteur Gobert insiste :

« 1° La technique moghrébine n'a rien de commun avec les techniques du néolithique saharien, ni du paléolithique supérieur, elle ne saurait donc en dériver ;

« 2° La technique moghrébine est une technique moustérienne affinée, elle ne saurait être décadente, mais seulement archaïque » (p. 32).

Or, si l'on veut bien se donner la peine de se reporter à mes « Instructions », p. 51, on verra que je dis que l'industrie berbère succède sans transition apparente à celle des cavernes : j'ai même souligné ces termes pour mettre ma pensée en relief.

Quoi qu'en dise le Docteur Gobert, j'ai donc bien constaté qu'il n'y a aucune relation entre le néolithique des cavernes et celui que j'ai qualifié de berbère ou moghrébin.

J'ai parfaitement indiqué aussi que depuis le chelléen jusqu'au néolithique des cavernes l'industrie lithique formait une chaîne ininterrompue dont on pouvait suivre tous les chaînons et ce n'est qu'après le néolithique des cavernes qu'il y a disjonction d'industries (1). J'ai insisté sur ce fait qu'on n'avait encore jamais trouvé cet outillage dans les cavernes.

Cette industrie finale n'étant donc pas autochtone, j'ai pensé qu'elle avait été introduite par les berbères qui sont les derniers envahisseurs des temps préhistoriques et qui sont restés depuis, implantés dans le pays.

Si je leur ai attribué cette industrie, c'est parce qu'on

(1) *Instructions*, pp. 50, 51, 52.

la trouve très fréquemment dans les ruines berbères, parfois associée à la hache en boudin et à la poterie. Bien des observateurs ont signalé ce fait.

Si j'ai qualifié cette industrie de décadente c'est parce qu'elle est très grossière d'abord, surtout lorsqu'on la compare aux jolis types du maurétanien et du lybique et enfin parce qu'elle marque bien la dernière phase du lithisme nord-africain.

Il n'est pas douteux que cette industrie a été importée : rien ne la relie aux autres époques. Et, comme on ne trouve rien de pareil, ni en Espagne, ni en France, il faut donc chercher ses origines ailleurs.

Or, M. Chantre a signalé des stations de cette période en Tripolitaine et je viens d'indiquer la présence de flèches de type moghrébin en Syrie (1). C'est donc du côté de l'Orient qu'est venue l'invasion.

Maintenant, qu'elle soit de tradition moustérienne, je n'y contredis pas ; cela ne change d'ailleurs rien aux idées que j'ai exprimées.

Enfin, s'il est vrai que les silex néolithiques sont contemporains des premiers métaux, il faut ajouter, ce que n'a pas fait le Docteur Gobert, que les premiers métaux connus le sont dans cet ordre : 1° l'or, 2° l'argent, 3° le cuivre, 4° le bronze et 5° le fer.

Or, il est certain que lorsque le fer a été connu, la taille du silex a cessé. D'autre part, au moment de l'énéolithique, ce métal était inconnu et les autres fort rares.

Ces restrictions faites, je ne peux qu'approuver les remarques faites par le Docteur Gobert, relativement à l'analogie des procédés de taille semblables à ceux du moustérien.

Mais j'insiste encore, cette industrie est bien récente et la dernière de la série lithique nord-africaine. Tout le démontre : 1° la présence des gisements en plein air ; 2°

(1) In *L'Antropologie*, 1914, pp. 21, 23.

l'existence de cette industrie dans des ruines d'époque historique ; 3° la coexistence (en Maurétanie, au moins) de haches polies et de poteries ; 4° sa présence au pied des rochers gravés.

Elle est donc bien décadente puisqu'on ne constate plus l'emploi de la pierre après cette période.

Et j'ajoute même que si ces arguments ne suffisaient pas, le seul fait d'avoir constaté que dans plusieurs stations de la région de Tébessa et du Sud tunisien, les matériaux de l'industrie moghrébine ont été pris dans des escargotières suffirait, je crois, à ne pas ranger cette industrie dans le cadre ou au voisinage du paléolithique moyen, mais bien après.

Le Docteur Gobert mentionne encore un troisième néolithique qui se rencontre dans des ateliers de surface parfaitement autonomes. Ce qui caractérise surtout ce néolithique, C, ce sont les feuilles de laurier, des petits tranchets et de nombreux microlithes carrés ou rectangulaires qui servaient à armer des outils de bois, particulièrement des faucilles.

Enfin, cet important mémoire est terminé par un index topographique et des notes qui seront très utiles à ceux qui voudront étudier ces stations sur place.

Je dois, maintenant, insister sur les grandes divergences que présentent les industries lithiques des deux régions de notre Moghreb.

Tandis qu'on observe dans l'ouest comme dans l'est une phase chelléenne évoluée jusqu'au moustérien, on constate, à partir de cette époque, des divergences qu'on ne peut que constater sans les expliquer.

Ainsi, en Numidie, on peut suivre l'évolution du gétulien jusqu'à l'énéolithique libyque, tandis qu'en Maurétanie, on ne voit rien de pareil : au moustérien succède une industrie très différente du gétulien (l'ibéro-maurusien) qui évolue aussi vers le maurétanien. Cette industrie occupe, dans l'espèce, la même place que le gétulien ; elle a donc été contemporaine.

On a peine à comprendre comment, dans un pays aussi uni qu'est le Moghreb, où il n'y a, entre les parties orientale et occidentale aucune barrière, on ne constate pas des civilisations uniformes, mais au contraire des outillages très différents ?

Et déjà dans le maurétanien on observe encore des différences sensibles : l'industrie est plus évoluée dans l'est, les affinités du maurétanien avec le saharien sont plus nombreuses.

En Oranie, on ne connaît pas d'œufs d'autruche gravés.

Enfin le néolithique berbèresque est aussi plus développé ; on le trouve associé à de la pierre polie et de la poterie.

Pour l'instant, nous ne pouvons que constater ces différences sans pouvoir les expliquer. Peut-être y arriverons-nous un jour ?

Paul PALLARY.

MOUSA TRAVÉLÉ. — Petit dictionnaire français-bambara et bambara-français. Paris, Geuthner, 284 p., in-12.

L'auteur qui avait déjà, grâce à l'appui de M. le gouverneur Clozel, publié un manuel bambara déjà épuisé, l'a fait suivre d'un dictionnaire élémentaire qui rendra autant de services. Son but est surtout pratique et l'on ne saurait le comparer à l'ouvrage de Mgr Bazin, qui n'est d'ailleurs que bambara-français. Il l'a fait suivre de six contes dans lesquels le lièvre joue un rôle prépondérant : dans une version de la Nigeria du conte III, le lièvre est remplacé par la tortue et dans un conte haoussa, par

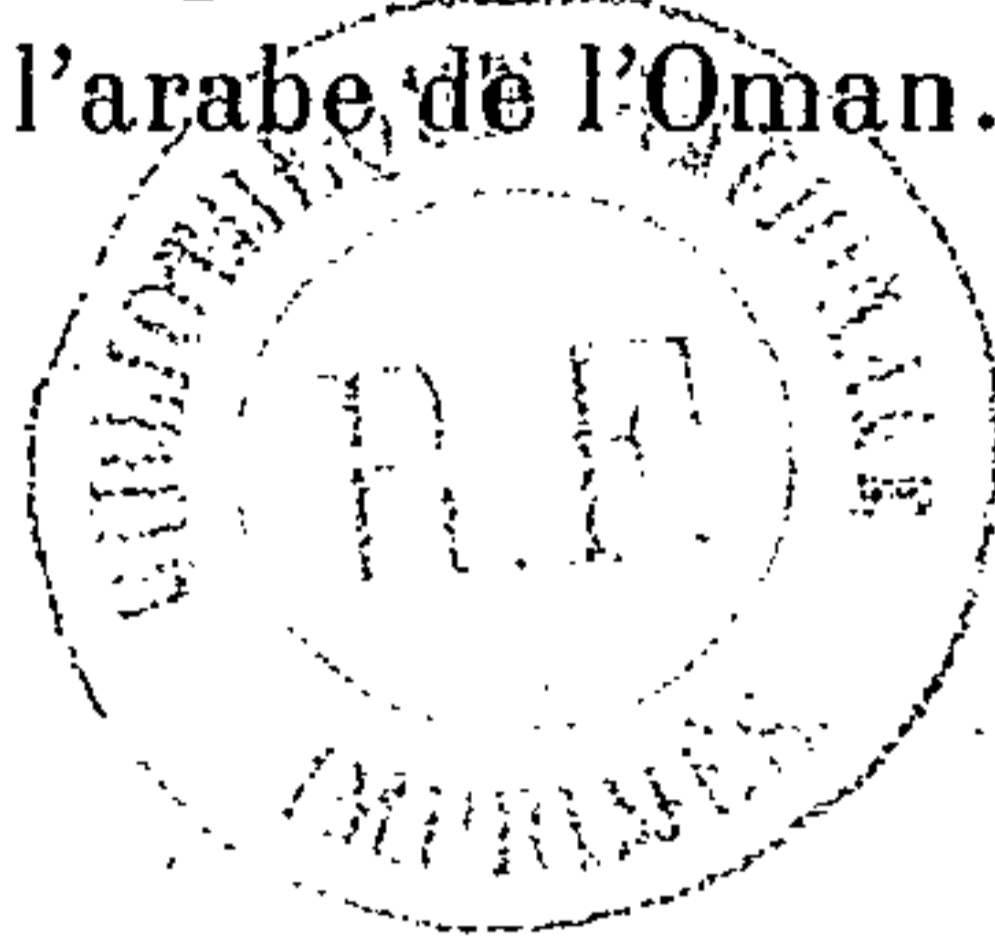
l'araignée. Le conte bambara lui-même a déjà été traduit par Monteil, *Contes soudanais* (Paris, 1905, in-18), p. 49-51, et par Gaston Joseph, dans la *Revue des Traditions populaires*, octobre 1913, p. 454-455. Ces contes sont une heureuse contribution au folklore soudanais. Il faut ajouter que la préface mise en tête du livre par M. Delafosse et où il traite de la phonétique bambara, ajoutera beaucoup à son utilité.

René BASSET.

DEPUIS. — **Dictionnaire français-arabe des dialectes parlés à Djibouti et dans les pays environnants.** Besançon, 1912, 351 p., petit in-12.

Jusqu'ici, l'arabe parlé sur la côte des Danâkil et des Somalis, où se trouvent les possessions françaises de la côte africaine de l'Océan Indien, n'avaient été l'objet d'aucun travail. Ce petit livre qui a un but purement pratique rendra des services. L'auteur annonce un dictionnaire arabe-français qui sera le bienvenu, mais il est indispensable qu'il y joigne la transcription en caractères arabes qui fait défaut dans celui-ci. Il serait également utile d'y ajouter un précis de grammaire plus détaillé que les trois pages placées en tête de ce volume. On y trouve quelques détails curieux, ainsi la première personne du singulier de l'aoriste a indifféremment la performante *a* comme dans les dialectes égyptiens ou *n* comme dans les dialectes maghribins ; le futur est marqué par la particule *ba*, comme en égyptien, ou par *cha*. Tout ceci au point.

de vue pratique, bien entendu, en attendant qu'une étude scientifique de ce dialecte nous donne l'équivalent de ceux de Landberg sur l'arabe du Yémen, de Moritz et de Reinhart sur l'arabe de l'Oman.



René BASSET.

